

**Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste,
aux participants au 61^{ème} congrès des Femmes Chefs d'Entreprises
du Monde**

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que Nous nous adressons aux participants aux travaux du 61^{ème} Congrès des Femmes Chefs d'Entreprises du Monde (FCEM), en leur souhaitant la bienvenue à Marrakech, haut lieu historique, ville des grandes rencontres internationales, symbole d'ouverture et de dialogue.

En plaçant ce congrès sous Notre Haut Patronage, Nous avons tenu à rendre un hommage appuyé à l'association des Femmes Chefs d'entreprises du Monde qui n'a cessé d'œuvrer, depuis sa création il y a 68 ans, à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, étendant son réseau à plus de 70 pays sur les cinq continents.

Grâce à la qualité de ses membres et aux valeurs qu'elle soutient, la FCEM s'est forgée une solide réputation et une grande crédibilité que confortent l'originalité, la pertinence et le caractère prospectif des thèmes qu'elle propose aux débats lors de ses congrès. C'est dire l'importance de ce forum qui s'est installé, depuis des décennies, comme un rendez-vous incontournable pour des femmes qui ont marqué le paysage économique, politique et social de leurs pays.

Nous tenons également à saluer l'action de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc qui, grâce à son dynamisme, à son engagement citoyen et à son dévouement pour les nobles idéaux de votre organisation, a contribué activement à la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans le Royaume, apportant sa pierre à l'édifice que Nous bâtissons, celui du Maroc moderne, développé, riche de l'apport de l'ensemble de ses enfants, hommes et femmes.

Mesdames et Messieurs,

Profondément convaincu de la nécessité fondamentale de la mobilisation de toutes les potentialités nationales pour réaliser le développement global et durable que nous souhaitons pour notre pays, Nous n'avons cessé d'œuvrer à la consolidation du rôle de la femme et de son implication dans tous les aspects de la vie nationale : économique, politique, social et culturel. Notre but ultime étant de permettre à l'ensemble des composantes de la société de bénéficier, sans exclusive, des fruits de la modernisation et du progrès.

A cet effet, le Maroc poursuit sa marche soutenue et rationnelle sur la voie de la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes, en termes de droits et d'obligations, à travers notamment une mise en œuvre optimale des dispositions du Code de la famille qui a doté la femme d'un statut qui préserve sa dignité et lui assure justice et équité. Il en est de même du Code de la nationalité qui a été révisé, notamment pour permettre à la femme de transmettre sa nationalité marocaine à ses enfants nés d'un père étranger.

Persévérant dans cette voie, Nous avons tenu à conférer à l'égalité entre l'homme et la femme une consécration constitutionnelle dans la réforme de la loi fondamentale massivement adoptée par le peuple marocain en juillet 2011.

A cet égard, toutes les dispositions de la Constitution relatives aux droits et libertés fondamentaux du citoyen confèrent à la femme, les mêmes droits et obligations que l'homme, lui ouvrant ainsi la voie à une participation pleine et entière à la vie publique.

Le texte constitutionnel a également prévu la création d'une Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination ; de même qu'il a institué, dans le cadre de la promotion de la démocratie participative, un Conseil consultatif de la famille et de l'enfance.

Cette réforme met le cadre légal et institutionnel national relatif au statut de la femme, au diapason des normes internationales auxquelles le Maroc a pleinement souscrit pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Mesdames et Messieurs,

Nous mesurons à sa juste valeur l'importance du rôle que la femme marocaine n'a cessé de jouer, en tant que partie prenante de l'action du mouvement national dans la lutte pour le recouvrement de l'indépendance du Maroc, et en apportant une forte contribution au processus d'édification du Maroc moderne.

Dans cette perspective, la femme marocaine a activement milité, à la faveur d'un pluralisme culturellement réel et enraciné, au sein des partis politiques, des organisations syndicales, comme elle s'est impliquée dans les sphères des activités du développement économique et social.

Nous tenons, par ailleurs, à rendre hommage à l'action menée par les femmes marocaines pour la défense de leurs droits et à leur participation généreuse au mouvement associatif national, et tout particulièrement dans le cadre des organisations sociales qui mènent des actions au profit des enfants, des personnes handicapées et des femmes en situation précaire.

L'engagement des femmes est perceptible dans toutes les régions du Royaume, qu'il s'agisse des centres urbains, des zones péri-urbaines ou de contrées rurales. Elles sont ainsi devenues de véritables acteurs du développement intégré et durable, ce qui constitue un réel motif de fierté et d'espoir.

Un tel dynamisme a été mis en évidence dans l'élaboration des finalités assignées à Notre conception du développement durable et sa mise en œuvre, à travers le chantier de Règne qu'est l'Initiative Nationale pour le Développement humain (INDH), que Nous avons lancée en 2005.

A ce titre, Nous avons tenu à ce que les programmes de l'INDH profitent davantage à la femme rurale pour améliorer ses conditions de vie. Nous avons aussi accordé toute l'importance requise à la promotion de la scolarisation des filles dans le monde rural. Celui-ci est d'ailleurs la cible principale des programmes de développement des infrastructures de base et de promotion des activités génératrices de revenus.

Mesdames et Messieurs,

L'évolution récente au Maroc démontre que le rôle de la femme chef d'entreprise s'est consolidé par une présence active dans les différentes filières des secteurs productifs. Tel qu'illustré par l'AFEM, organisatrice de cet important congrès et, par ailleurs, membre de la Confédération générale des entreprises du Maroc que préside actuellement une femme entrepreneure, la part des femmes dans l'entrepreneuriat a enregistré une croissance significative, à la faveur des réformes évoquées.

Nous espérons encore davantage dans ce domaine, étant convaincu que le processus engagé par le Royaume pour concrétiser substantiellement l'égalité entre les femmes et les hommes favorisera une plus grande implication de la femme dans le développement socio-économique et la création de richesse et d'entreprises performantes, génératrices d'emplois.

L'éducation et la formation doivent jouer un rôle primordial à ce niveau, en s'employant à développer chez les jeunes, filles et garçons, l'esprit d'initiative et la faculté d'entreprendre pour en faire les entrepreneurs de demain. Il est, à ce titre, essentiel d'inclure la culture entrepreneuriale dans les processus d'acquisition du savoir.

La politique que Nous avons tracée pour l'amélioration de la condition de la femme et les efforts que Nous ne cessons de consentir pour la faire bénéficier des moyens d'une égale capacité d'agir pour le progrès commun, sont autant d'atouts que nous nous devons de consolider afin que la femme marocaine puisse occuper la place qui lui sied au sein de la société, notamment par un plus grand accès à l'éducation et à la formation.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez choisi de placer les travaux de votre Congrès sous le thème : "Femmes Entrepreneures : Des valeurs sûres pour une performance durable". C'est un sujet d'une grande pertinence, qui s'inscrit parfaitement dans une actualité économique pleine de remous et d'agitation.

L'échange de vos expériences et le partage de vos réflexions vous permettront de réaliser l'élan de progrès auquel nous aspirons tous, à partir de convictions et de valeurs qui constituent le crédo avéré de la FCEM.

C'est d'abord la conviction que les femmes valorisent l'entrepreneuriat autant que les hommes.

Ensuite, l'impératif de les encourager et les motiver dans l'accès au financement dès lors que l'intention de créer l'entreprise constitue déjà l'acte qui libère leurs énergies et favorise la croissance des filières dans lesquelles elles ont choisi d'investir.

Enfin, c'est l'intime conviction qui nous anime tous que doivent être combattus les préjugés défavorables relatifs à la non performance des entreprises féminines. L'esprit d'entreprise s'apprend et l'éducation de la jeune fille doit comprendre l'encouragement et les comportements requis par la culture entrepreneuriale.

Nous sommes persuadé que, grâce à la précieuse contribution des éminentes personnalités participant à ce Congrès, de nouvelles perspectives seront ouvertes devant les femmes à la recherche de soutien et d'accompagnement pour créer leur entreprise et participer à l'effort de la croissance au service du développement global et durable de leurs pays.

Nous souhaitons plein succès à vos travaux et vous réitérons Nos vœux de bienvenue et d'un agréable séjour au Maroc.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".